

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 28 février 2017

Excusés : **MOREL Nicolas** (donne pouvoir à Grégory HEURTEBIZE), **RIAUDEL Christophe**, **LEDAUPHIN Cédric** (donne pouvoir à Natacha MONGONDRY)

Absents : **GUERN-LAPORTE Sandrine**, **FLEURY Jacky**.

09/14 présents

(11 votants en raison d'un pouvoir de Nicolas envers Grégory et Cédric envers Natacha)

COMPTABILITÉ

Ce dossier n'étant pas finalisé, nous proposons de différer cette délibération. Il s'agissait de valider les états de mise en non-valeur demandés par la trésorerie.

COMPTABILITÉ

Nous devons choisir une date pour la commission des finances. Manuella proposait, si nous le souhaitions, de la faire en deux fois. Pour le moment, nous choisissons une date – le jeudi 9 mars 2017 à 18h30.

Après une prise d'information auprès de Manuella, il s'avère que le délai serait trop court pour qu'elle puisse peaufiner les chiffres.

Elle accepterait de faire une réunion soit le vendredi soir ou bien le samedi matin. Sinon le jeudi soir. Un mail va être envoyé aux élus de la commission

COMPTABILITÉ

Nous rappelons les choix budgétaires pour l'année 2017 :

- La toiture de l'église
- Le projet du plan des vestiaires – maîtrise d'ouvrage
- L'achat de la maison CHRÉTIEN
- La finition de la voirie d'Émeraude III
- La voie verte entre ARON et notre village

URBANISME

Il nous est présenté un projet pour le changement de trois candélabres devenus obsolètes, énergivores et non utiles au regard de l'illumination vers le ciel.

Les devis ne sont pas concluants et nous demanderons un autre avis pour avoir moins d'ingénierie (candélabres solaires).

À suivre...

ÉLECTIONS

Dans le cadre des élections présidentielles, nous proposons un tableau qui n'est pas complet en raison des absences. Un mail sera envoyé aux élus qui pourront compléter ce dernier et éventuellement inverser avec d'autres élus.

Une nouveauté : 1h00 est adjointe aux 10 heures habituelles. Il nous revient de l'insérer avant, voire après les anciens horaires. Nous décidons la permanence de 8h00 à 19h00.

1^{er} tour le dimanche 23 avril 2017 de 08h00 à 19h00

08h00 – 10h30	Grégory, Cédric, Thierry
10h30 – 12h30	Véronique, Natacha, Bertrand (ou Jean-François)
12h30 – 14h30	Philippe,
14h30 – 16h30	Hélène,
16h30 – 19h00	Grégory, Jean-François

2^{ème} tour le dimanche 07 mai 2017 de 08h00 à 19h00

08h00 – 10h30	Grégory, Cédric, Thierry
10h30 – 12h30	Véronique, Natacha, Bertrand
12h30 – 14h30	Jean-François,
14h30 – 16h30	Philippe,
16h30 – 19h00	Grégory, Jean-François

PERSONNEL

Nous devons définir une date pour le pot de départ de Guy. Une date ressort, en raison d'absences d'enfants pour classes de mer. Il s'agit du vendredi soir (18h30) 7 avril 2017 à la salle communale. Nous inviterons ses collègues, les élus, anciens élus, sa famille et ses proches amis.

Le cadeau serait un barbecue vertical.

Guy a été prévenu de la date et elle lui convient.

URBANISME

Deux terrains sont à vendre rue de la mairie. La déclaration d'intention d'aliéner pour chaque terrain nous est proposée.

Le premier terrain est attenant au second et se trouve sur l'ancien bâtiment « GRELIER » et juxtapose le projet de Monsieur AVENANT.

Il vous est proposé de ne pas préempter sur ces deux terrains.

Nous délibérons : (dont 2 votes par pouvoir)

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

INDEMNITÉS

Nous devons délibérer pour le nouvel indice de rémunération des élus qui suit l'indice de la fonction publique.

Le nouvel indice est 826 contre 821 pour l'ancien.

Nous délibérons : (dont 2 votes par pouvoir)

Pour : 11
Contre : 00
Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES

RESTAURATION

Il est fait un point sur les premiers jours de la mise en place du nouveau système de restauration. Donnons-nous un retour de 15 jours pour commencer à modifier les plannings.

GOURMANDINE

Il nous est demandé de refaire le plafond du restaurant. Des élus iront voir son état de vétusté.

SALLE COMMUNALE

Rémy COUSIN mettra fin à ses fonctions le 1^{er} février 2018. Commençons à réfléchir pour son remplacement.

Prochain conseil le mardi 4 avril 2017